



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

gaz

Question écrite n° 102911

### Texte de la question

M. Stéphane Demilly attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la nouvelle augmentation programmée du prix du gaz qui devrait intervenir le 1er avril 2011. Au regard de cette énième hausse qui porterait à 20 % l'augmentation constatée sur un an du prix du gaz, après celle de 9,7 % intervenue au mois d'avril 2010 et de 4,7 % en juillet 2010 dernier, cette augmentation contribuerait une nouvelle fois à la dégradation du pouvoir d'achat des Français dans un contexte économique déjà difficile et à l'accentuation de l'écart des différentes catégories sociales. Il convient dès lors de s'interroger sur les raisons de ces modifications incessantes du coût de l'énergie en France et il lui demande ainsi quelles mesures le Gouvernement entend mettre en oeuvre afin de limiter autant que faire se peut de nouvelles augmentations. Il souhaite notamment savoir où en est la réflexion sur une nouvelle formule de calcul du prix du gaz.

### Données clés

**Auteur :** [M. Stéphane Demilly](#)

**Circonscription :** Somme (5<sup>e</sup> circonscription) - Nouveau Centre

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 102911

**Rubrique :** Énergie et carburants

**Ministère interrogé :** Économie, finances et industrie

**Ministère attributaire :** Économie, finances et commerce extérieur

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 22 mars 2011, page 2631

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)